



# RAPPORT DE DURABILITÉ VOLONTAIRE

# V S M E

2 0 2 4



# Table des matières

## INTRODUCTION

Périmètre du rapport et sources d'information .....	04
Objectifs du rapport et méthodologie .....	05
Présentation de l'entreprise .....	06

## GOVERNANCE ET ENGAGEMENT

Base de référence et cadre du rapport .....	08
Certifications et labels de durabilité .....	09
Engagement en matière d'éthique et de conformité ...	10

## STRATÉGIE ET VISION DURABLE

Pratiques vers une économie plus durable .....	12
Politiques ESG .....	13
Initiatives futures .....	14
Cibles et objectifs .....	15

## PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Consommation énergétique et mix renouvelable .....	17
Émissions de GES et initiatives de réduction .....	18
Gestion des pollutions (air, eau, sol) .....	19
Biodiversité et préservation des ressources .....	20
Stratégie de réduction et valorisation des déchets .....	22

## PERFORMANCE SOCIALE ET SOCIÉTALE

Effectifs, diversité et types de contrats .....	25
Santé et sécurité au travail .....	26
Rémunération, égalité salariale et formation .....	27

## ANNEXES

Index des exigences de divulgation .....	29
--	----



## COMMENT LIRE CE RAPPORT

Ce rapport constitue le premier rapport de durabilité volontaire de YMCA Occitanie, structuré selon l'approche standardisée du VSME Standard (*Voluntary Standard for non-listed Micro-, Small- and Medium-sized Enterprises*), module Basique.

Il comprend plusieurs sections clés, notamment la gouvernance, la stratégie durable, et les performances environnementales et sociales.

Afin de répondre aux exigences de la CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*) de l'Union européenne tout en garantissant une lecture fluide, nous avons intégré les informations requises aux sections du rapport où elles s'insèrent naturellement dans le contexte.

Ainsi, tout au long de ce document, vous trouverez des références sous forme de codes tels que "B1", "B2", etc. Ces codes font référence aux indicateurs spécifiques du VSME, qui structurent les exigences en matière de reporting de durabilité.

Un index récapitulatif des exigences de divulgation du VSME et de leurs codes est disponible en annexe, afin d'offrir une meilleure compréhension des informations présentées dans ce rapport.

# Introduction

- Périmètre du rapport et sources d'information
- Objectifs du rapport et méthodologie
- Présentation de l'entreprise

# Périmètre du rapport et sources d'information

## Le périmètre

Le présent rapport concerne exclusivement **YMCA Services Occitanie**. Il couvre l'ensemble des activités de l'entreprise sur la période de l'exercice passé, du **1 janvier 2024 au 31 décembre 2024**.

Dans un but de comparaison et de visibilité de l'évolution, chaque donnée présentée est également accompagnée de sa valeur correspondante pour *l'année précédente (n-1)*.

01/01/2023 - 31/12/2023

01/01/2024 - 31/12/2024



Présentation dans le document :

Valeur n : **999**

Valeur n-1 : **999**

## Les sources

Les informations présentées dans ce document proviennent principalement de Marie-Héloïse Vincent, responsable au sein du groupe, qui a centralisé et structuré les données nécessaires à l'élaboration de ce rapport.

- Documents et chartes internes
- Résultats financiers
- Questionnaires quantitatifs et qualitatifs
- Politiques internes
- Revue de direction
- Divers



Dans le but de faciliter la lecture, nous utiliserons à partir de maintenant et dans le reste de ce document l'appellation **“YMCA”, pour désigner “YMCA Services Occitanie”**.

# Objectifs du rapport et méthodologie

## Objectifs

Ce rapport de durabilité a pour objectif de structurer, formaliser et rendre compte de l'engagement de YMCA Services Occitanie en matière de responsabilité sociale, environnementale et de gouvernance. Il s'inscrit dans une démarche volontaire alignée sur le VSME (Voluntary Standard for non-listed Micro-, Small- and Medium-sized Enterprises), une norme conçue pour les PME souhaitant mesurer et communiquer de manière transparente sur leur impact durable.

### Améliorer la transparence



Fournir aux parties prenantes (clients, partenaires, collaborateurs, institutions) une vision claire et fiable des engagements et performances de l'entreprise en matière de durabilité.

### Anticiper les exigences réglementaires



Bien que l'entreprise ne soit pas encore soumise à la CSRD, ce rapport permet de structurer progressivement son reporting selon des standards reconnus et de se préparer à d'éventuelles évolutions légales.

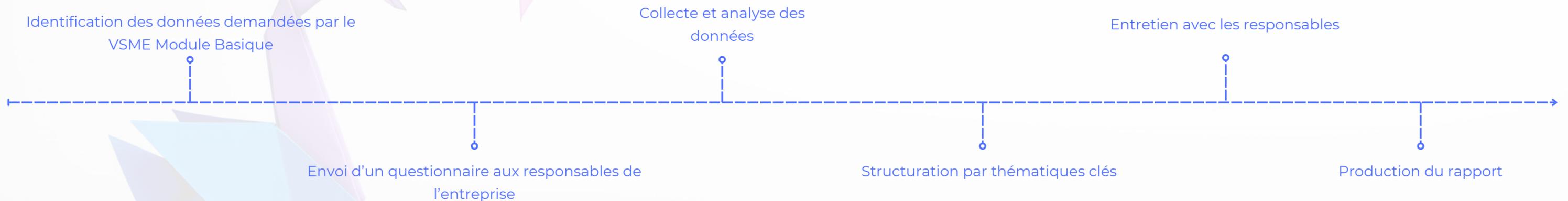
### Valoriser l'engagement de l'entreprise



Mettre en lumière les efforts déployés par l'entreprise en matière de transition écologique, de gestion responsable des ressources et de développement des compétences internes.

## Méthodologie

Ce rapport a été construit en suivant chronologiquement les principes ci-après :



# Présentation de YMCA Services Occitanie

## YMCA Occitanie

YMCA Occitanie est une association dédiée à l'inclusion sociale et au développement personnel, membre de l'alliance internationale YMCA. Elle offre des opportunités d'emploi et de développement professionnel aux personnes en situation de handicap ou à celles souhaitant donner un sens social à leur travail.

## YMCA Services Occitanie



Fondée en 1998, [YMCA Services Occitanie](#) est une Entreprise Adaptée créée par l'association YMCA Occitanie dédiée à l'inclusion sociale et au développement personnel.

## Raison d'être

“Créer des opportunités d'emploi et de développement professionnel pour les personnes en situation de handicap ou désireuses de donner un sens social à leur travail. S'engager à offrir un environnement de travail inclusif et valorisant, où chaque individu peut contribuer pleinement et développer ses compétences”.

Leur objectif est de faciliter l'intégration professionnelle et de promouvoir l'inclusion sociale à travers une diversité de services adaptés et innovants. Leur vision est de développer un modèle d'entreprise inclusive dans laquelle chacun et chacune, avec ou sans handicap, peut s'épanouir dans sa diversité. Ils aspirent à être une référence en matière de responsabilité sociale et d'inclusion, en développant des services de haute qualité qui répondent aux besoins de leurs clients et soutiennent leur mission sociale.

En alignant leurs activités commerciales avec des objectifs sociaux forts, ils visent à créer un impact positif durable.

## Activités

YMCA Services Occitanie dispose d'un large panel de services :

- Espaces paysagers
- Logistique
- Nettoyage industriel et tertiaire
- Production
- Mobilités durables
- Formations
- Prestation intellectuelle

# Gouvernance et engagement

- Base de référence et cadre du rapport
- Certifications et labels de durabilité
- Engagement en matière d'éthique et de conformité



# Base de référence et cadre du rapport

## B1 - Base de préparation



Rappel de l'option choisie :

**OPTION A : VSME Module Basique**

OPTION B : VSME Module Comprehensive

Ci-après les premières informations nécessaires à l'établissement d'un rapport de durabilité volontaire, en accord avec les informations demandées selon le standard VSME :

Statut juridique



SAS

Code NACE



71.12B

Taille du bilan



9 250 000 €

9 300 000 €

Chiffre d'affaires



9 125 000 €

8 840 000 €

Effectif



340 salariés

297 salariés

Adresse du siège social



2/4 rue Louis Breguet  
31700 Cornebarrieu

Emplacement des différents sites d'exploitation :



3 avenue Didier Daurat 31770 Colomiers

100 rue de la Sur 31700 Beauzelle

5 Rue Pierre Mendès 31140 Saint-Alban

253 chemin de la Sablière 46000 Cahors

3040 Route de Mende 34980 Montferrier-sur-Lez

\*Les informations non représentées en n-1 signifient qu'elles n'ont pas évoluées.



# Certifications et labels de durabilité

## B1 - Base de préparation

Dans le cadre de son engagement croissant pour la durabilité, YMCA a également entamé une démarche volontaire pour établir son premier rapport de durabilité, démontrant ainsi sa volonté de structurer et formaliser ses engagements environnementaux et sociaux.



YMCA s'engage activement dans une démarche de qualité et de durabilité, comme en témoigne l'obtention de certification. En effet, l'entreprise est notamment certifiée **Employeur PRO-Vélo niveau Argent**, garantissant une réduction conséquente de ses émissions par le choix d'un mode de transport individuel et non polluant, en plus d'être une source d'activité physique régulière.



De plus, l'entreprise a obtenu la certification **ISO 9001**, ce qui garantit un système de gestion de la qualité structuré et orienté vers l'amélioration continue. Cette certification atteste de l'engagement de l'entreprise à fournir des services conformes aux exigences réglementaires et aux attentes de ses clients.

# Engagement en matière d'éthique et de conformité

## B11 – Condamnations et amendes pour corruption et pots de vin

YMCA s'engage à respecter les principes d'éthique, de transparence et de conformité dans l'ensemble de ses activités.



Nombre total de condamnations

0  
0



Montant total des amendes

0  
0

En raison de sa taille et de la nature de ses activités, YMCA n'a jamais été concernée par des affaires de corruption ou de fraude, ni fait l'objet de condamnations ou d'amendes dans ce domaine. L'entreprise évolue dans un cadre où les risques liés à ces enjeux restent limités, notamment grâce à la proximité avec ses partenaires et à une gestion rigoureuse des projets et des relations contractuelles.

Bien que la mise en place de politiques formelles de prévention ne soit pas nécessaire à ce stade, l'entreprise reste attentive aux bonnes pratiques en matière d'éthique des affaires. Elle privilégie des relations commerciales basées sur la confiance et l'intégrité, en conformité avec les valeurs de transparence et de responsabilité portées par le groupe YMCA.

# Stratégie et vision durable

- Pratiques vers une économie plus durable
- Politiques ESG
- Initiatives futures
- Cibles et objectifs

# Pratiques vers une économie plus durable

## B2 - Pratiques et politiques pour la durabilité



L'entreprise a-t-elle mis en place des pratiques de durabilité ?

Oui

YMCA s'inscrit dans une démarche de développement durable en essayant d'intégrer pleinement les enjeux environnementaux et sociétaux à son modèle économique. Afin de promouvoir ses actions en lien avec la RSE, YMCA met en place un nombre de démarches :

### L'intégration de la durabilité dans les pratiques de l'entreprise

YMCA Services Occitanie a mis en place des pratiques concrètes pour accompagner la transition vers une économie plus durable. L'entreprise s'engage activement dans la réduction de sa consommation énergétique en :

- Promouvant l'électrification de sa flotte de véhicules
- Installant des panneaux solaires sur certains sites.

Par ailleurs, YMCA Services Occitanie encourage la mobilité douce en :

- Offrant un forfait mobilité durable
- En obtenant le label "Employeur pro vélo niveau Argent"

Sur le plan social, l'entreprise propose :

- Des formations régulières sur la prévention des risques professionnels, notamment les troubles musculo-squelettiques (TMS)
- Des sessions de réveil musculaire
- Mise en place de mesures pour réduire l'écart salarial entre hommes et femmes

# Politiques ESG

## B2 - Pratiques et politiques pour la durabilité



L'entreprise a-t-elle mis en place des politiques ESG ?

Oui

### Vers une formalisation de ses politiques internes

YMCA a formalisée son engagement en matière de durabilité à travers des politiques internes qui couvrent aussi bien les aspects environnementaux que sociaux. Ces politiques sont intégrées dans la stratégie globale de l'entreprise et sont régulièrement mises à jour pour tenir compte des évolutions réglementaires et des attentes des parties prenantes.

- Intégration de la prise en compte du changement climatique dans la politique qualité 2025-2030
- Politique de gestion des compétences des collaborateurs
- Formation sur la durabilité
- Formation sur l'optimisation des pratiques professionnelles pour limiter l'empreinte écologique.

Bien que ces politiques ne soient pas toutes publiquement disponibles, elles sont communiquées aux collaborateurs lors de réunions internes et de sessions de formation, garantissant ainsi une compréhension partagée des engagements de l'entreprise.

# Initiatives futures

## B2 - Pratiques et politiques pour la durabilité



L'entreprise a-t-elle mis en place des initiatives concrètes pour plus de durabilité ?

Oui

### Des projets concrets

YMCA anticipe les défis liés à la transition durable en projetant de nouvelles initiatives pour renforcer son impact positif :

- Installation de panneaux solaires sur certains sites est prévue pour accroître l'autonomie énergétique de l'entreprise et réduire sa dépendance aux énergies non renouvelables
- Renforcement des dispositifs incitatifs pour le vélo
- Collaborations avec notamment des conseillers en insertion professionnelle (CIP) et des psychologues.

# Cibles et objectifs

## B2 - Pratiques et politiques pour la durabilité



L'entreprise a-t-elle mis en place des objectifs de durabilité formalisés pour suivre la mise en place de changements ?

Oui

### Un suivi vers plus de mobilité durable

YMCA met en place des objectifs pour suivre durablement ses progrès, notamment sur le suivi de sa mise en place du forfait mobilité durable :



Objectif 2025 : 18 % de couverture de ses employés par le forfait

- 2022 : 34 bénéficiaires sur 295 salariés : 11.5%
- 2023 : 46 bénéficiaires sur 294 salariés : 15.6%
- 2024 : 44 bénéficiaires sur 340 salariés : 12.9%

# Performance environnementale

- Consommation énergétique et mix renouvelable
- Émissions de GES et initiatives de réduction
- Gestion des pollutions (air, eau, sol)
- Biodiversité et préservation des ressources
- Stratégie de réduction et valorisation des déchets

# Consommation énergétique et mix renouvelable

## B3 - Énergie et émissions de gaz à effet de serre

YMCA surveille et optimise sa consommation énergétique afin de réduire son impact environnemental et d'améliorer son efficacité énergétique. L'entreprise s'engage à suivre l'origine de l'énergie consommée, en distinguant les sources renouvelables et non renouvelables, et en mettant en place des actions pour favoriser une transition vers une consommation plus durable.

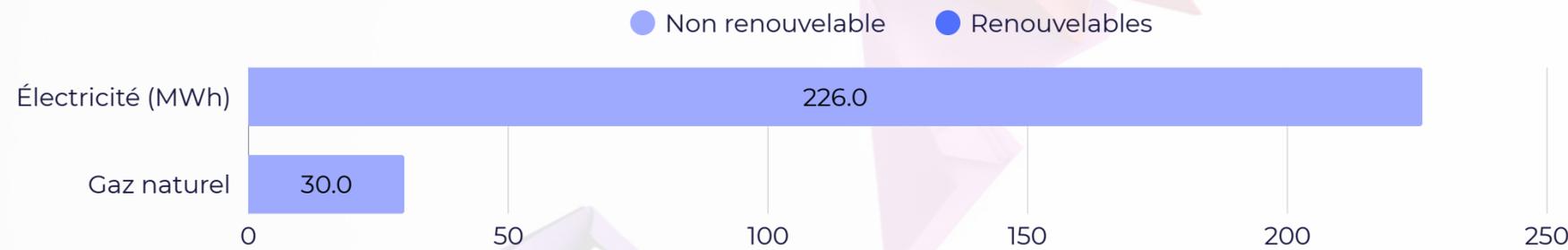
Les graphiques ci-dessous présentent la consommation totale énergétique de YMCA, ventilée par catégorie et type :



Consommation totale d'énergie :

**256 MWh / An**

250 MWh / An



YMCA consomme uniquement de l'énergie issue de sources non renouvelables.

# Émissions de GES et initiatives de réduction

## B3 - Énergie et émissions de gaz à effet de serre

YMCA suit et évalue ses émissions de gaz à effet de serre (GES) afin de mieux comprendre son impact environnemental et d'identifier des leviers d'amélioration. L'entreprise applique les principes du GHG Protocol (version 2004) pour le calcul de ses émissions, réparties selon les scopes suivants :

- Scope 1 : Émissions directes provenant des sources détenues ou contrôlées par l'entreprise (ex. consommation de carburants des véhicules de l'entreprise).
- Scope 2 : Émissions indirectes liées à l'énergie achetée (ex. électricité utilisée dans les bureaux).
- Scope 3 : Autres émissions indirectes provenant de la chaîne de valeur (ex. déplacements des employés, achats de biens et services).

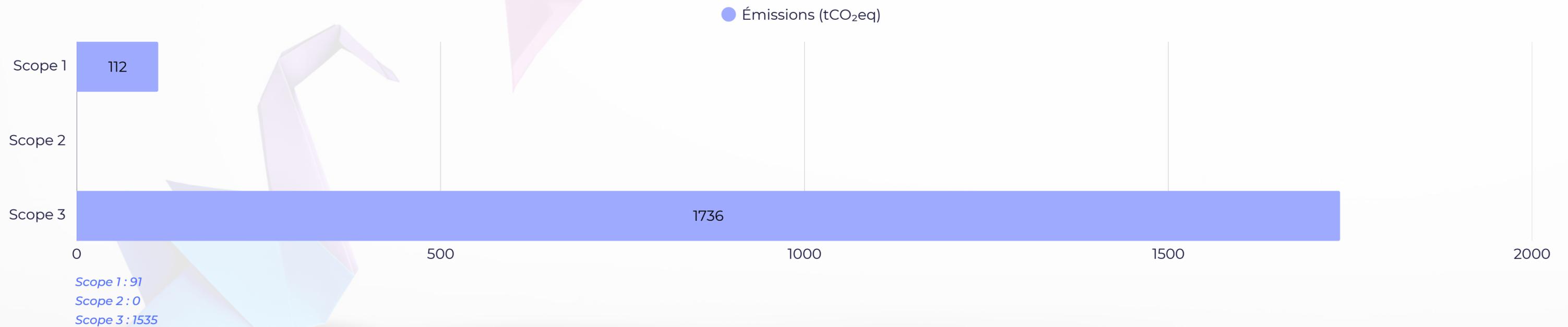
Bien que le VSME Standard, module basique, s'arrête avant le Scope 3, l'entreprise possède ces informations, et les communique dans ce rapport. On en voit clairement la pertinence, car ces émissions sont de loin les plus importantes :



Intensité de GES calculée en divisant les émissions brutes de gaz à effet de serre (GES) par le chiffre d'affaires (en euros) :

**0.202 kg CO<sub>2</sub>e / €**

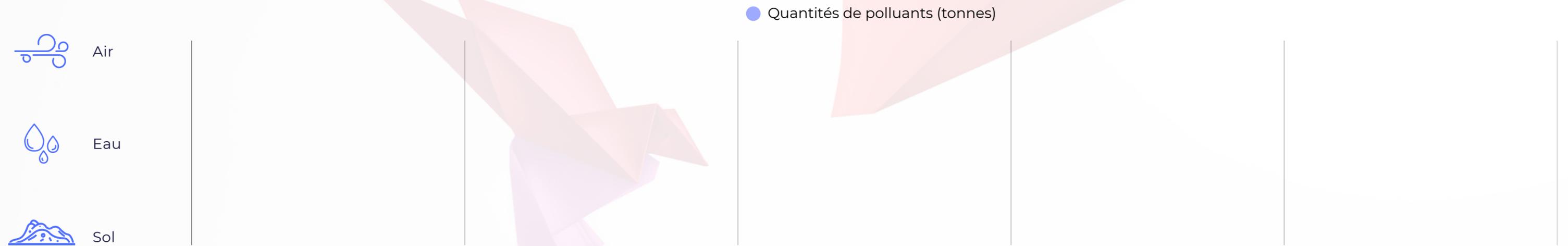
0.184 kg CO<sub>2</sub>e / €



# Gestion des pollutions (air, eau, sol)

## B4 - Pollution

Ci-après, les quantités d'émissions de polluants dans les différents médiums, sur l'exercice présentement audité :



➤ YMCA ne rejette aucune quantité de polluants selon les standards européens dans son environnement.

# Biodiversité et préservation des ressources

## B5 - Biodiversité

YMCA reconnaît l'importance de la préservation de la biodiversité et de la gestion responsable des ressources naturelles dans ses projets d'infrastructure.



Nombre de sites sensibles possédés, loués, gérés, dans ou à proximité d'une zone sensible de la biodiversité\* :

0

Les informations ci-après mentionnent les données relatives à la gestion de l'espace par l'entreprise. Entre autres, les aménagements qu'elle apporte à la nature et ses actions vers plus de biodiversité au sein de ses espaces :



Surface totale des sites

1.5 ha



Surface totale scellée

1.5 ha



Superficie totale consacrée à la nature

0.5 ha



Superficie totale orientée vers la nature hors site

∅

Informations vérifiées selon le standard VSME, proposé par l'outil [Natura2000](#) et IUCN - [Key Biodiversity Area](#)

# Biodiversité et préservation des ressources

## B6 - Eau

YMCA veille à une gestion responsable des ressources en eau dans le cadre de ses activités. Actuellement, l'entreprise ne réalise aucun prélèvement direct d'eau dans ses opérations, son approvisionnement étant entièrement assuré par le réseau public.



Consommation d'eau totale annuelle :

**850 m<sup>3</sup>**

600 m<sup>3</sup>



L'entreprise possède-t-elle des [processus de production soumis à un fort stress hydrique](#) ?

**Non**

YMCA ne dispose pas de processus de production à forte consommation d'eau, tels que des installations thermiques, des procédés industriels ou des activités agricoles nécessitant une irrigation. En conséquence, l'entreprise ne réalise aucun prélèvement d'eau spécifique lié à ses opérations et n'a pas de rejets d'eau à quantifier dans ce cadre.

# Stratégie de réduction et valorisation des déchets

B7 - Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets



L'entreprise applique-t-elle les principes de l'économie circulaire ?

Oui

## Une gestion des déchets verts

YMCA réutilise ses déchets verts et les détourne entièrement vers le compostage en raison de son activité majeure dans la maintenance des espaces verts.

# Stratégie de réduction et valorisation des déchets (suite)

## B7 - Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

### Production annuelle totale de déchets ventilée par type

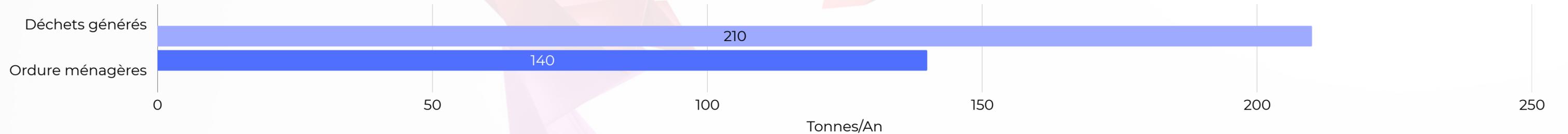
La production de déchets totale annuelle de YMCA se ventile comme suit :



Masse totale de déchets générés :

**360 tonnes/an**

395 tonnes/an



### Détournement vers la réutilisation ou le recyclage



Pourcentage de déchets détournés vers le **recyclage / réutilisation** :

**33 %**

30 %

# Performance sociale et sociétale

- Effectifs, diversité et types de contrats
- Santé et sécurité au travail
- Rémunération, égalité salariale et formation

# Effectifs, diversité et types de contrats

## B8 - Caractéristiques générales des employés

### Effectif et turnover

YMCA est composée d'une équipe diverse et inclusive :



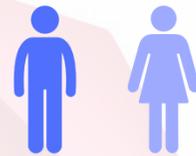
Effectif total de l'entreprise :

**340**  
297



Taux de turnover :

**48 %**  
56 %



74 % 26 %

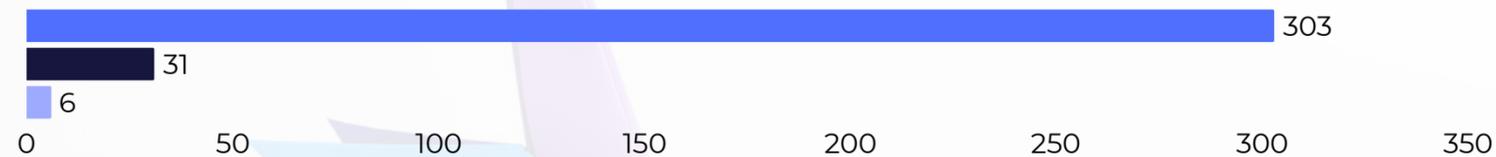
48 %

Actuellement, les femmes représentent **26%** des effectifs de YMCA, avec une présence significative dans les postes à responsabilité.

Son taux de turnover est de **48%**.

### Type d'emploi

● CDI ● Apprentissage ● CDD



CDI : 256  
CDD : 38  
Apprentissage : 3

Tous les employés de YMCA sont employés en **France**.

À plus de **89%**, YMCA emploie en CDI.

# Santé et sécurité au travail

## B9 - Santé et sécurité au travail

La sécurité des employés est une priorité pour YMCA, qui met en place des mesures préventives pour assurer un environnement de travail sain et sécurisé. Grâce à ces actions, une diminution des accidents du travail a été enregistrée.



Nombre d'accidents au travail

41

57



Nombre de décès du travail

0

Le nombre d'accidents du travail constatés au sein de l'entreprise peut être considéré comme élevé. Cela peut s'expliquer par plusieurs facteurs spécifiques à la structure et au public :

- Une moindre expérience et un besoin d'accompagnement renforcé de certains salariés, notamment lors de la prise de poste ou des changements d'organisation.
- Une part importante des salariés en situation de handicap pouvant augmenter les risques de maladresse, de fatigue, ou de difficultés à percevoir certains dangers.
- Des tâches qui restent manuelles dans un environnement industriel ou logistique, où le risque zéro n'existe pas.

## Actions de préventions



L'entreprise propose-t-elle des formations ou actions pour améliorer la sécurité ?

Oui

Ci-après la liste des actions non exhaustives que l'entreprise met en place pour assurer des standards de bien-être et de sécurité au travail :

- ▶ Intégration du management des risques et amélioration des conditions de travail dans le cadre d'un système de management intégré conforme aux normes ISO 9001 et EN 9100
- ▶ Mise en place d'un accord spécifique (28 novembre 2023) pour prévenir l'exposition aux risques, avec des mesures adaptées et des formations pour les salariés
- ▶ Renforcement des compétences en matière de sécurité grâce à des formations ciblées
- ▶ Consultation régulière du Comité Social et Économique (CSE) pour valider les mesures de prévention et intégrer les retours des collaborateurs
- ▶ Mise en place d'un référent harcèlement et d'une enquête sur la qualité de vie au travail (QVT) pour identifier et prévenir les risques liés aux conditions de travail

# Rémunération, égalité salariale et formation

## B10 - Rémunération, négociations collectives et formation

L'entreprise s'engage à garantir une politique de rémunération équitable et un accès égalitaire à la formation pour l'ensemble de ses employés. L'entreprise veille également à respecter les normes sociales en vigueur et à offrir des conditions de travail attractives.



Pourcentage des salariés percevant une rémunération supérieure au salaire minimum :

**97.09%**

76.34%



Pourcentage d'écart salarial entre les femmes et les hommes :

**1.4%** en faveur des **femmes**

1.4%

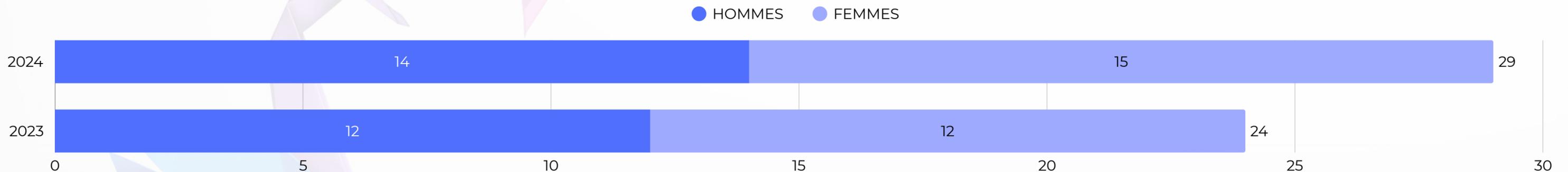


Pourcentage des employés couverts par les conventions collectives :

**100 %**

## Formation et développement des compétences

Ci-dessous les données relatives aux **nombre annuels moyens d'heures dédiées à la formation**, ventilés par genre :



# Annexes

› Index de divulgation de la nomenclature VSME

# Index de divulgation de la nomenclature VSME

CODE VSME	Nomenclature	Pagination
<b>B1</b>	Base de préparation	p.8
<b>B2</b>	Pratiques et politiques pour la durabilité	p.11 - p.12
<b>B3</b>	Énergie et émissions de gaz à effet de serre	p.14 - p.15
<b>B4</b>	Pollution	P.16
<b>B5</b>	Biodiversité	P.17
<b>B6</b>	Eau	P.18
<b>B7</b>	Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets	P.19 - p.20
<b>B8</b>	Caractéristiques générales des employés	p.22 - p.23
<b>B9</b>	Santé et sécurité au travail	p.24
<b>B10</b>	Rémunération, négociations collectives et formations	p.25
<b>B11</b>	Corruption et pot de vin	p.9